MeToo pour les autres, but not for me !

mardi 5 juillet 2022, par Jacques COTTA

Je communique ci-dessous un papier que j'ai publié hier sur le site du journal « Marianne ». Il concerne les conceptions judiciaires, républicaines et démocratiques de la France Insoumise mise à jour par Eric Coquerel. Curieusement, le député nouvellement élu président de la commission des finances adhère à l'idéologie woke qui le met en cause sur la base de simples ragots. Tout y est. Patriarcat, homme de plus de 50 ans ramené au rang de prédateur sexuel, transformation de la présomption d'innocence en présomption de culpabilité et en fin de compte nouveau totalitarisme qui fait des ravages. Derrière l'affaire Coquerel, il s'agit de comprendre la folie idéologique dans laquelle est engagée la France Insoumise.

Dans une tribune parue dans le JDD **Éric Coquerel**, député LFI nouvellement élu président de la Commission des finances, prend la plume pour revenir sur les faits de harcèlement sexuel dont il est accusé. L'affaire, qui traînerait depuis 2018, a été remise aux goûts du jour par la militante **Rokhaya Diallo**, pourtant proche de la France Insoumise.

Comme attendu, Éric Coquerel dément les accusations dont il est victime, basées sur un témoignage qu'il dément catégoriquement. Mais les arguments qu'il utilise dépassent sa propre histoire et jettent un éclairage pour le moins inquiétant sur l'idéologie qui domine au sein de la France insoumise en général, et chez ses cadres dirigeants en particulier.

Pour amorcer sa défense, Éric Coquerel prend appui sur les propos de la députée EELV, **Sandrine Rousseau**. « Vendredi sur franceinfo, la députée Sandrine Rousseau confirmera elle aussi avoir mené une enquête avec ses proches pour vérifier, et débouché une fois encore sur l'absence de témoignages ». Les propos de Sandrine Rousseau étaient plus précis et ne choquent visiblement pas le principal intéressé. « J'ai mis des féministes sur le coup, et on n'a rien trouvé », a-t-elle affirmé.

Ainsi, aujourd'hui, des groupes tels que ceux dirigés par Sandrine Rousseau, peuvent être « mis sur le coup » sur la base de dénonciations a priori infondées. Ce n'est rien d'autre qu'une victoire de la justice parallèle. Ce mode de fonctionnement, au nom des meilleures intentions comme souvent, pose de gros soucis démocratiques. Il avait d'ailleurs déjà été mis en œuvre contre le candidat **Taha Bouhafs** à Vénissieux. La FI n'avait rien eu à dire sur ses positions indigénistes, racialistes et islamistes. Cela ne lui posait pas problème pour le présenter à la députation. Mais lorsque des accusations de « violences sexuelles » sont tombées et que la cellule interne à la FI a été saisie, la sanction n'a pas tardé. Bouhafs a été démis et sa candidature révoquée. **Jean-Luc Mélenchon**, silencieux sur les positions politiques de Bouhafs, avait alors insisté sur « l'importance de la parole des femmes ».

Éric Coquerel enfonce le clou. « Comment réagir à une rumeur qui n'est basée sur aucune plainte, aucun signalement à la cellule interne de LFI, aucun témoignage public en plus de cinq ans, mais dont on explique que seuls le silence de LFI et son refus de mener une enquête l'expliqueraient ? ». C'est donc de façon assumée que le nouveau président de la Commission des finances met sur le même plan la cellule enquête de LFI, et les services de l'État, police et justice, normalement chargés de ce type d'affaires. LFI et Église catholique se réclament de cellules internes pour trouver la vérité. Cruelle ironie.

Il est d'ailleurs curieux de constater à quel point Éric Coquerel tente de composer entre sa propre défense et l'idéologie à laquelle il est sommé d'adhérer pour ne pas se voir emporter par cette dernière. Le voilà qui affirme son « entière solidarité avec le mouvement #MeToo. Je ne place ici aucunement sur un pied d'égalité ce type d'attaques concertées et les alertes ou relais de féministes sincères réagissant ou s'interrogeant sur des comportements inappropriés ». Éric Coquerel va jusqu'à justifier les pratiques et

méthodes inadmissibles dont il a été l'objet : « Je ne considère pas pour autant que seule la justice, même si elle est toujours préférable, puisse être convoquée pour déterminer une action préventive, voir curative sur une personne soupçonnée de violences sexuelles et sexistes. »

De fait, Coquerel se retrouve à soutenir l'idéologie qui le met en cause. De Rokhaya Diallo, ou de celle qui le menace « en mettant des féministes sur le coup », de Sandrine Rousseau. « Le mouvement MeToo est aussi l'occasion de révolutionner les comportements patriarcaux », écrit-il avant de poursuivre : « Avant même la vague MeToo, une camarade m'a fait comprendre qu'on ne pouvait plus avoir les mêmes rapports avec les femmes, de séduction ou simplement relationnels, dès lors qu'on était devenu un homme de pouvoir de 50 ans, et ce, y compris dans le cadre d'échanges consentis et voulus respectueux, au risque d'entrer, même de façon inconsciente, dans des rapports de domination ». On songe une fois de plus aux mots de Pier Paolo Pasolini : « le fascisme peut revenir sur la scène à condition qu'il s'appelle antifascisme. »

Jacques Cotta tient une chaîne YouTube accessible **ici**